

# Le canton de Vaud à l'exposition universelle de Paris

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179324>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

### PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Le canton de Vaud à l'exposition universelle de Paris.

#### I.

La plupart des produits de l'industrie vaudoise qui doivent figurer à l'exposition universelle ont été soumis, il y a quelques jours, aux experts fédéraux qui, avec la commission cantonale, devaient décider de l'admission de ces produits. Le public a été admis ensuite à les visiter et l'affluence a été telle qu'elle a dépassé toutes les prévisions à cet endroit; le local destiné à l'exposition était restreint et d'un abord difficile, et l'un de nos collaborateurs s'est chargé de nous raconter les tribulations d'un visiteur malheureux; pour nous, nous voulons croire que si le local n'était pas ce qu'il y avait de mieux, en vue d'une exposition publique, des raisons majeures telles que la nécessité d'une surveillance rigoureuse et la difficulté de caser une foule d'objets qui n'étaient à Lausanne qu'en passage, ont pu faire choisir cette salle, qui ne comptait guère sur un pareil concours de curieux.

Mais, arrivons à notre sujet. Nous voulons passer rapidement en revue les divers produits qui doivent représenter aux yeux des milliers de visiteurs l'état de l'industrie dans le canton de Vaud. Non pas que nous croyions que ces produits forment le tableau fidèle des diverses branches de notre industrie et expriment exactement l'importance relative de chacune d'elles, mais parce qu'ils sont, dans le moment actuel, le seul moyen que nous ayons en notre possession pour nous renseigner sur notre activité nationale.

Le premier fait qui ait frappé la plupart des visiteurs, c'est la grande variété des produits; à l'exception de l'industrie horlogère, des cuirs et des vins, il n'est presque aucun exemple de produits similaires exposés par deux personnes. Ceci montre bien que notre pays est placé dans des conditions tout autres que la plupart des pays vraiment industriels, où un nombre restreint d'industries distinctes caractérisent l'activité qui s'y déploie; chez nous, toutes les industries se cotoient et si elles ne sont pas toutes prospères, elles ont du moins cet avantage de ne pas exposer le pays à ces crises effrayantes qui viennent parfois s'abattre sur une contrée où tout dépend d'une seule et unique industrie.

L'imprimerie, cette industrie si répandue dans notre canton, est honorablement représentée par un de nos

meilleurs éditeurs, M. G. Bridel; la collection d'œuvres nationales qu'il a publiées est bien de nature à indiquer l'importance de la vie littéraire, non-seulement dans le canton de Vaud, mais encore dans la Suisse romande tout entière. La photographie de paysage est représentée par un certain nombre de beaux échantillons exposés par MM. André Schmidt et de Constant.

Dans le même groupe, nous devons signaler une lacune regrettable: c'est l'absence presque complète des boîtes à musique; cette industrie ou plutôt cette application de l'art à l'industrie est une spécialité de notre pays et de Ste-Croix surtout; nous croyons qu'un assez grand nombre d'exposants s'étaient annoncé, et nous regrettons d'autant plus de ne pas les voir figurer à l'exposition. Nous devons, par contre, manifester l'agréable surprise que nous avons eue en voyant qu'il existait dans le canton de Vaud une fabrique d'instruments de musique en cuivre, celle de M. Jean Wahlen, à Payerne, représentée à l'exposition par un assortiment complet d'instruments très gracieux de forme et que les hommes compétents déclarent excellents.

Nous avons entendu faire des éloges des bandages herniaires exposés par M. Cherbuin, à Yverdon; ils présentent, paraît-il, un perfectionnement heureux.

MM. Baumgartner et Falconnier, à Nyon, se sont faits les champions d'une grande et belle idée, en réalisant le système naturel des mesures conçu par le savant chanoine Berthold de Sion. Voulant établir une concordance rationnelle entre la mesure du temps et celle de l'espace, ils ont adopté, comme unité de longueur, celle du pendule qui bat 100,000 oscillations dans un jour moyen, et ils ont appelé seconde la durée de cette oscillation. Avec 100 secondes, ils ont fait une minute, avec 100 minutes une heure et avec 10 heures un jour. Il ont donc hardiment transplanté le système décimal dans la mesure du temps, et il résulte de ce système des relations fort remarquables entre les diverses mesures. Les mesures usuelles qui en découlent se rapprochent beaucoup de celles qui sont employées depuis des siècles dans tous les pays et que le système métrique français, malgré tous ses avantages, a tant de peine à détrôner. MM. B. et F. exposent les unités types de longueur, de capacité, de poids; les monnaies en or, argent et billon, nous ramènent presque exactement à l'ancien franc suisse, dont la valeur est généralement considérée comme plus commode que celle du franc actuel. Un chronomètre décimal, indiquant

aussi l'heure fournie par la division actuelle du jour en 24 heures et une pendule décimale, pouvant indiquer l'heure des divers points du globe, complètent cette exposition à laquelle nous souhaitons bonne chance auprès de la commission internationale des poids et mesures.

Nous croyons savoir que la parquetterie d'Aigle sera représentée à l'exposition, quoique ses produits ne figurassent pas à Lausanne. Dans la classe des meubles de luxe, nous devons un juste tribut d'éloge à l'exposition de M. Sørensen, tapissier à Lausanne. Le grand lit, style Louis XVI, et le meuble de salon, en bois de palissandre sculpté, font vraiment honneur à l'industrie lausannoise; il faut remarquer, en effet, que tout le travail de ces meubles a été fait à Lausanne; la sculpture sur bois, qui a brillé autrefois d'un vif éclat dans notre ville, n'a donc pas disparu; si elle ne se manifeste pas plus fréquemment, c'est qu'elle n'en a guère l'occasion; l'absence de grandes fortunes dans notre pays ne permet guère à l'ébéniste et au tapissier de produire ces meubles de luxe dont on fait si grand cas dans des villes comme Paris et Vienne. La tapisserie, représentant différents sujets de la fête des Vignerons, et qui décore le meuble de salon de M. Sørensen, est fort belle; nous craignons que le contraste du vert et du blanc, qui devaient donner à ces tapisseries un cachet national, ne soient pas apprécié à Paris comme nous pourrions le désirer.

Ajoutons que les magnifiques rideaux de soie bleue, brodés en paille, qui complètent cet ameublement, font le plus grand honneur à la maison Clément Dépierre. Cette broderie en paille, exécutée à St-Gall, est vraiment d'un bel effet et simule à s'y méprendre les plus beaux brochages or. Les autres parties de l'exposition de M. Dépierre sont également très-belles; les mouselines brodées pour rideaux, les robes, les mouchoirs sont remarquables par leur fini autant que par leur bon marché; les broderies ont été exécutées à St-Gall, sur des dessins faits à Lausanne.

En suivant la classification adoptée pour l'exposition de Paris, nous arrivons maintenant au service de la cuisine en poterie brune, exposée par la manufacture de poterie de Nyon. Nous avons admiré la forme élégante de la plupart des objets, leur bon marché les met à la portée de tous; à ce point de vue nous trouvons que cette exposition mérite d'être signalée; elle permet à l'artisan de s'accorder une sorte de luxe, en plaçant sur sa table des articles d'une forme gracieuse et légère.

Dans un prochain article, nous espérons pouvoir passer en revue les autres produits de l'exposition vaudoise.

S. C.

### Les Musulmans dans la Suisse romande.

Nous avons admis le fait que, dans leur expédition, les Sarrasins avaient remonté le Rhône.

Quelques auteurs pensent qu'ils s'emparèrent du mont Joux en y arrivant par la vallée d'Aoste, qu'ils en étaient maîtres depuis le commencement du dixième siècle et que ce fut de ce point qu'en 939, ils descendirent en Vallais pour, de là, se répandre soit en Bourgogne, soit en Allemagne.

Nous maintenons notre thèse, pensant que ce ne fut qu'en 942, ensuite du traité qu'ils firent avec Hugues, comte de Provence, qu'ils prirent possession du lieu célèbre où les Chrétiens avaient depuis longtemps, depuis une date probablement bien antérieure à 832, établi un couvent-hospice et que la piété antique avait déjà consacré à Jupiter Pennin, au dieu tout-puissant dont la main porte les glaciers, et qui retient ou laisse rouler à son gré les avalanches bondissantes.

Que firent les Sarrasins du côté du Jura? Nous les avons vus à Gex, un document les montre à Autun, mais à une époque très-antérieure. Une partie de la montagne, bien connue aujourd'hui par le tunnel qui la traverse, porte le nom de *Crédo*. La tradition locale veut que ce nom remonte aux invasions bernoises de 1530 à 1536. Nous croyons l'avoir vu sur des titres antérieurs. Si cette orthographe n'est pas trompeuse, nous avons affaire à un souvenir déplacé. Contre l'opinion commune, nous préférons supposer que là, au dixième siècle, fut une barrière entre l'Évangile et le Koran.

Tout cela d'ailleurs n'infirme en rien le fait du passage de la Fossille par les Sarrasins. La Franche-Comté est pleine de leur souvenir. *Moirans*, près de Saint-Claude, fut, dit-on, une ville fondée par les Arabes sous le nom de *Mauriana*. *Morey*, *Fresnes*, *Montmoret*, sont des noms de lieux dont l'étymologie ne paraît pas douteuse. Les *prés*, les *murs* et les *châteaux sarrasins* abondent dans cette contrée.

Non loin de Moirans, est la commune de *Meucia*, au moyen-âge *Meoucie* et *Moussie*, puis le champ de *Mouse*; il n'est pas bien difficile de voir dans ces noms un souvenir, soit de *Moussa-ben-Nasser*, vice-roi d'Afrique, dont nous avons parlé, soit d'un autre chef sarrasin du même nom. *Mouxi*, près d'Aix-les-Bains, et *Mouxi*, entre le Salève et La Roche, dans la fertile vallée qui fut jadis le centre de la vie et des communications, et où les Templiers établirent une commanderie, sans doute pour extirper les restes de la *mahomerie*, est un nom qui dérive aussi de *Moussa*.

Il paraît qu'en plusieurs lieux, les chevaliers du Temple eurent pour mission l'extinction de ce qui pouvait rester des croyances musulmanes. Suivant M. Beaulieu, ils furent appelés et établis, par les évêques de Genève, dans la vallée des Bauges, en Savoie, uniquement pour remplir cet office. Dans l'église de la paroisse de Jarsy, la principale de cette vallée, on voyait encore, en 1821, sculptés au-dessus d'une porte, l'équerre, le compas, la truette et la croix de l'Ordre du Temple.

V.

Des postes peu nombreux suffisaient pour garder les fortes positions du Vallais et en particulier le passage du mont Joux.

Le plus grand nombre de ceux qui avaient pris part à l'expédition redescendirent et commencèrent à coloniser sur les terres fertiles de la vallée; ils se marièrent aux femmes du pays et se livrèrent aux travaux agricoles, n'oubliant point cependant les courses fructueuses qui leur procuraient soit les fromages et autres